

Nombre de membres : 34
En exercice : 34
Présents : 26
Pouvoirs : 6
Votants : 32

Abstentions : 0
Exprimés : 32
Pour : 32
Contre : 0

N°2018-72

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-huit,

Le Jeudi 15 Novembre à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 09 novembre deux mille dix-huit.

Présents : Christophe Gérouard, Dominique Germond, Raoul Rechignac, Joël Vilard, Maryse Thomas, Luc Gabette, Alain Blond, Louis Furlaud, Françoise Piquet, Magdaleina Fredon, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Guy Baudrier, Alain Perche, Patrick Gibaud, Jean-Louis Clermond-Barrière, Richard Simonneau, Eric Dombroy, Agnès Varachaud, Marie-Laurence Morange, Christian Vignerle, Bruno Grancoing, Sylvie Germond, Nathalie Marchadier

Suppléants présents : Liliane Baudet, Stéphane Mallvert

Pouvoirs : Pascal Raffier délégation à Bruno Grancoing, Guy Ratinaud délégation à Richard Simonneau, Jean Maynard délégation à Christian Vignerle, Daniel Desbordes délégation à Sylvie Germond, Paula Gaboriau délégation à Maryse Thomas, Véronique Bindé délégation à Louis Furlaud

Secrétaire de séance : Marie-Laurence Morange

Objet

Décision Modificative n°2018-01, Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2018.

Monsieur le Président expose qu'il convient de modifier le Budget Annexe « Ordures Ménagères » 2018, afin :

- d'ajuster certains articles de dépenses (assurances, frais TIPI) ;
- d'intégrer les dépenses suivantes qui n'étaient pas prévues au budget :
 - ◆ Fichiers cadastraux pour la mise à jour du fichier des redevables ;
 - ◆ Frais d'affranchissement pour communiquer auprès des usagers sur le passage en C 0,5 et sur la mise en place de la redevance incitative ;
 - ◆ Recrutement d'un agent pour la mise à jour du fichier des redevables ;
 - ◆ Remplacements des agents en arrêt maladie ;
 - ◆ Remplacement de l'ordinateur du camion-benne qui comptabilise les levées ;
 - ◆ Adaptation du logiciel de facturation au paiement TIPI et au CLIC'ESI (plus d'impression de factures).
- d'ajuster les montants prévus au budget (dépenses et subventions) pour les travaux réalisés sur les 3 déchèteries suite à l'achèvement de ces opérations et modifier l'imputation pour les travaux des déchèteries de Saint-Mathieu et d'Oradour-sur-Vayres car elles sont construites sur sol d'autrui, les communes étant propriétaires des terrains ;
- de régulariser des erreurs d'imputation pour des travaux réalisés en 2013/2014/2015 sur les déchèteries d'Oradour-sur-Vayres et de Saint-Mathieu (constructions sur sol d'autrui) par le biais d'opérations patrimoniales ;
- de régulariser les amortissements des travaux réalisés en 2013/2014/2015 sur les déchèteries d'Oradour-sur-Vayres et de Saint-Mathieu ;
- de prévoir des crédits en fonctionnement pour le paiement de l'étude sur la mise en œuvre de la redevance incitative et d'annuler ceux qui étaient prévus en investissement suite à une demande du comptable ;
- d'intégrer les remboursements de salaires des agents en arrêt maladie ;
- d'intégrer des recettes supplémentaires sur les redevances dues notamment à l'augmentation des tarifs et à la révision du fichier des redevables.

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** cette décision modificative n°2018-01 du Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2018, telle que ci-dessous

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
011	6161	Primes d'assurances multirisques	648,00 €
011	617	Etudes	28 268,00 €
011	6261	Frais d'affranchissement	4 500,00 €
011	627	Services bancaires et assimilés	100,00 €
011	6358	Impôts taxes et versements	670,00 €
012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	15 000,00 €
012	6336	Cotisation C.N.F.P.T - C.D.G.	500,00 €
012	6411	Salaires appointements commission de base	11 000,00 €
012	6451	Cotisations URSSAF	3 700,00 €
012	6453	Cotisations Caisses de retraite	1 300,00 €
012	6454	Cotisations aux ASSEDIC	150,00 €
022	022	Dépenses imprévues	- 2 890,00 €
023	023	Virement section d'investissement	- 47 267,00 €
042	6811	Amortissement des immobilisations	17 727,00 €
Total dépenses de fonctionnement			33 406,00 €

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
70	706	Prestations de services	32 000,00 €
013	64198	Remboursement sur rémunération du personnel	4 250,00 €
042	777	Quote-part des subventions d'investissement	- 2 844,00 €
Total recettes de fonctionnement			33 406,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement				
Chapitre	Article	Op .	Libellé	Montant
040	13911		Amortissement subv d'équip – Etat	- 1 672,00 €
040	13913		Amortissement subv d'équip – Département	- 1 172,00 €
041	2314		Construction sur sol d'autrui (correction d'écritures antérieures)	103 241,00 €
20	2031		Etudes	- 26 180,00 €
20	2051		Concessions et droits similaires	720,00 €
21	2183		Matériel de bureau et matériel informatique	2 500,00 €
23	2314	P0001	Construction sur sol d'autrui Décheterie OSV	17 976,00 €
23	2314	P0003	Construction sur sol d'autrui Décheterie St Mat	17 976,00 €
23	2315	P0001	Installations, matériel et outillage technique OSV	- 20 000,00 €
23	2315	P0003	Installations, matériel et outillage technique St Mat	- 20 000,00 €
23	2315	P0002	Installations, matériel et outillage technique St Cyr	- 19 850,00 €
23	2315		Installations, matériel et outillage technique	10 000,00 €
Total dépenses d'investissement				63 539,00 €

Recettes d'investissement				
Chapitre	Article	Op .	Libellé	Montant
10	10222		F.C.T.V.A.	- 915,00 €
13	1311		Subvention d'équipement – Etat	- 77,00 €
13	1313	P0001	Subvention d'équipement – Département	- 4 585,00 €
13	1313	P0003	Subvention d'équipement – Département	- 4 585,00 €

040	28135	Amortissement des immobilisations	- 5 087,00 €
040	28148	Amortissement des immobilisations	19 210,00 €
040	28151	Amortissement des immobilisations	3 604,00 €
041	2312	Immeuble de rapport (correction d'écritures antérieures)	41 864,00 €
041	2315	Installations générales (correction d'écritures antérieures)	61 377,00 €
021	021	Virement section de fonctionnement	- 47 267,00 €
Total recettes d'investissement			63 539,00 €

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire

Le, Le Président

Le Président,



Christophe GEROUARD

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE ROCHECHOUART

LE 27 NOV. 2018

